

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 26.06.2025**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2025-03-02 - SUBVENTIONS (7.5.2) – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS POUR DIVERSES ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

**DATE DE CONVOCATION : 19 JUIN 2025**

**DATE DE PUBLICATION : 30 JUIN 2025**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, HENRION Martine (ayant la procuration de PICARD D.), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de MARTIN V.), POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc (départ à compter de la 2025_03_04), PAYEUR Emmanuel (départ à compter de la 2025_03_05), VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de STAROSSE JL. à compter de la 2025_03_04), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de KNAPEK P.), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER AH.), GUILLAUME Isabelle, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON JF.), LALANCE Corinne, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY T.), PIERSON Chantal (ayant la procuration de SEGALT JF.), CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE JF.), COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN M.), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, RIVET Lionel, HEYOB Olivier (ayant la procuration de CAULE E.), ASSFELD LAMAZE Christine, CHANTREL Nancy (ayant la procuration de GUEGUEN M.), BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de ERDEM O.), SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	PICARD Denis, SEGALT Jean-François, RADER Audrey-Helen, KNAPEK Patrice, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, CARON Jean-François, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MATTE Jean-François, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, GUYOT Gilles, LAMBERTY Jean-Pol.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2025_03_03 : 11 Procurations. De la 2025_03_04 à la fin : 12 Procurations.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	3 Suppléances.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	WINIARSKI Patricia
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2025_03_03 : 55 Présents. A la 2025_03_04 : 54 Présents. De la 2025_03_05 à la fin : 53 Présents.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2025_03_04 : 66 votants. De la 2025_03_05 à la fin : 65 votants.

Les projets associatifs pour lesquels l'octroi de subventions est proposé en 2025 sont conformes aux critères d'éligibilité mentionnés dans le Règlement d'Intervention en faveur du tissu associatif de la CC2T mis à jour en 2025 (délibération N°2025-01-08 du 27 janvier 2025). Le règlement d'intervention précise que la collectivité subventionne les projets associatifs répondant aux critères suivants :

- Un rayonnement sur le territoire communautaire et participation à la promotion de la collectivité et du territoire,
- Une démarche de développement durable et de citoyenneté.

**Ce règlement prévoit deux cas de figure :**

**Cas général : enveloppe de 90 000 € au budget 2025**

L'aide financière concerne des projets et des manifestations précis, mais en aucun cas le fonctionnement courant de l'association. L'acquisition de matériel n'entre pas dans le cadre de cette aide. Elle est ponctuelle et n'implique aucun renouvellement systématique. Les demandes doivent être faites avant le 31 mars de l'année d'organisation de la manifestation.

**Cas particulier : subventions exceptionnelles : enveloppe de 10 000 € au budget 2025**

Le projet revêt un caractère exceptionnel du fait de son fort rayonnement communautaire et de son impact sur le territoire. Le projet doit en outre, revêtir un intérêt général, être non lucratif et en lien avec les domaines de compétences de la communauté de communes. Les demandes peuvent être faites à tout moment au cours de l'année. Certaines associations, qui ont des manifestations récurrentes ou une production de spectacles régulière, font l'objet de conventions pluriannuelles. C'est le cas pour les associations suivantes : THEATRE DE CRISTAL, SCIC TURBUL'LANCE. Cette année il est proposé de reconduire les conventions triennales pour ALPAM MAN'OK et TOTA COMPANIA et de créer un nouveau conventionnement avec la COMPAGNIE DU HERON.

**MANIFESTATIONS CULTURELLES :**

Montant global de 22 560 € individualisé comme suit :

Nom Association	Projet 2025	Montant proposé de subvention
Tota Compania	<b>Renouvellement de la convention triennale 2025 – 2027</b> Organisation d'ateliers théâtre, organisation de la manifestation Tota Familia, création d'une pièce itinérante pour les villages du territoire, organisation de « Ma pièce dans ta rue »	<b>3 000 €</b>
Théâtre de Cristal	<b>Convention triennale 2024 – 2026</b> <b>Ateliers théâtre amateur adulte</b> , stages pendant les vacances, école du cirque « La route des saltimbanques », les ateliers du dimanche et les stages des petites vacances	<b>3 500 €</b>
Compagnie ALPAM MAN'OK	<b>Renouvellement de la convention triennale 2025 – 2027</b> <b>Animation culturelle</b> du nord toulinois, réalisation de représentation et atelier de médiations	<b>2 000 €</b>
SCIC TURBUL'LANCE (JDM)	<b>Convention pluriannuelle 2024 - 2026</b> <b>Festival Jardin Du Michel</b> – 29, 30, 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin	<b>6 000 €</b> Versement anticipé déjà effectué Délibération n°2024-04-29
Compagnie Du Héron	<b>Création d'une nouvelle convention pluriannuelle 2025 -2027</b> Animation d'un club vidéo, développement théâtre amateur avec une création par tranche d'âge, partenariat scolaire et/ou périscolaire	<b>2 000 €</b>
Toul'Badours	<b>Initiation à la pratique à la pratique théâtrale</b> Intervention dans les communes, centre socio culturel, MJC, foyers ruraux...	<b>400 €</b>
Les balladin.e.s	<b>La tournée des familles (5<sup>ème</sup> éditions). Tournée artistiques itinérante à vélo. Création d'animation théâtrales et artistiques.</b> Août 2024	<b>500 €</b>

Mis en ligne le 01/07/2025 à 09h51

**REÇU EN PREFECTURE**  
Le 30/06/2025  
Application agréée E-legalite.com

<b>Association Esprit Rural</b>	<b>Exposition de Street Art à Bruley</b> Manifestation pour la promotion de l'art en milieu rural Début septembre	<b>500 €</b>
<b>GONDRE'LIVRES</b>	<b>Festival Gondreville est Ludique 6<sup>ème</sup> édition</b> Du samedi 5 avril au dimanche 6 avril 2025 - Gondreville	<b>500 €</b>
<b>SCIC TURBUL'LANCE (JDM)</b>	<b>Le Jardin des Mômes – journée scolaire au JDM le 30 mai 2024</b> – prise en charge des frais de transport des écoles (12 classes participantes sur la CC2T)	<b>860 €</b>
<b>Rencontres Intemporelles</b>	<b>Création d'un carnaval vénitien dans la ville de Toul</b> 3 et 4 mai 2025 <b>Convention Steampunk</b> 28 et 29 juin 2025 à Chaudeney-sur-Moselle	<b>800 €</b>
<b>Union des associations de Lucey</b>	<b>3<sup>ème</sup> édition du festival de musique et territoire à Lucey</b> Festival de musique classique et valorisation de patrimoine Début septembre	<b>1 000 €</b>
<b>Familles Rurales Territoire Nord Toulais</b>	<b>Spectacle déambulatoire en forêt « Extra Terrestre ou les petites métamorphoses » de la compagnie la sensitive</b> En partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine Du 8 au 14 septembre 2025	<b>1 000 €</b>
<b>Café des 7 Sources</b>	<b>Organisation d'évènements culturels et débats citoyens</b>	<b>500 €</b>

### MANIFESTATIONS SPORTIVES ET ANIMATION DU TERRITOIRE :

Montant global de 16 300 € individualisé comme suit :

<b>Nom Association</b>	<b>Projet 2025</b>	<b>Montant proposé de subvention</b>
<b>La Caldéniacienne</b>	<b>37<sup>ème</sup> Caldéniacienne</b> Chaudeney-sur-Moselle 7 septembre 2025	<b>3 800 €</b>
<b>ALTCK (Amicale Laïque Toul Canoé Kayak)</b>	<b>La Vogu'à Toul</b> Randonnée nautique de 22 km sur la Moselle – 2 et 3 mai 2025	<b>2 500 €</b>
<b>US Toul Athlétisme</b>	<b>Trail des côtes de Toul</b> : 6 avril 2025 <b>10 km de Toul</b> : 5 avril 2025 <b>Meeting à Toul</b> : 7 juin 2025 <b>Les 6 jours du Toulais</b> : du 22 au 28 juin 2025 <b>EKiden de Toul'Etang</b> : 19 octobre 2025	<b>4 000 €</b>
<b>Association des coureurs de Gondreville et de Villey-Saint-Etienne (ACGV)</b>	<b>Les Foulées Gondrevilloises- 37<sup>ème</sup> édition</b> – 25 mai 2025 <b>La 10<sup>ème</sup> édition Aosis Trail des Abeilles</b> – 31 août 2025	<b>2 000 €</b>
<b>Foyer rural SEXEY-LES-BOIS</b>	<b>Pédal'Haye : course de voitures à pédales</b> 18 mai 2025 – Sexey-les-Bois	<b>1 500 €</b>
<b>Joutes et activités nautiques</b>	<b>Achat de matériel pour la réalisation de l'évènement « Les joutes nautiques »</b> 6 et 7 septembre 2025	<b>500 €</b>
<b>Amicale Laïque Toul Cyclo et VTT</b>	<b>39<sup>ème</sup> édition des Randonnées des côtes de Toul</b> Dimanche 18 mai 2025 - Côteaux du Toulais	<b>500 €</b>
<b>Toul Urban Sport Association</b>	<b>Coupe de France de BMX</b> Du 29 au 31 août 2025	<b>1 500 €</b>

Mis en ligne le 01/07/2025 à 09h51

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20250626-2025\_03\_02-

## ÉCONOMIE - TOURISME - CITOYENNETÉ

Montant global de 3 650 €, individualisé comme suit :

Nom Association	Projet 2025	Montant proposé de subvention
Association de Sauvegarde et de Promotion de la Forêt de Haye	Représentation théâtrale au cœur de la forêt de Haye 14 septembre 2025	1 000 €
AMAP des Jardins de la Chaudeau	Fête de la Courge Ouverture de l'exploitation maraichère à Pierre-la-Treiche Fin octobre	650 €
Cache-Cache Médias	Production - diffusion de l'émission quotidienne Cache-Cache Micro Année scolaire 2024/2025	2 000 €

## SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Montant global de 1 000 €, individualisé comme suit :

Nom Association	Projet 2025	Montant proposé de subvention
TOTA COMPANIA	Festival Renc'Art 2025	1 000 €

Vu le règlement d'intervention en faveur du tissu associatif de la CC2T,  
Vu l'avis du bureau communautaire du 15 mai 2025,  
Vu l'examen en commission Services publics du 21 mai 2025,

**Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :**

- **Octroyer les subventions individualisées tel que détaillé ci-dessus,**
- **Autoriser monsieur le Président à signer toute pièce utile à l'exécution de la présente délibération et au versement des subventions.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 01/07/2025 à 09h51

REÇU EN PREFECTURE

le 30/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20250626-2025\_03\_02-